

# Finis les calculs compliqués et les erreurs : je déclare **le montant net social** !

**Plus facile, plus fiable et plus juste :**

le montant net social simplifie l'accès à la **Prime d'activité** et au **RSA**

## 1. C'est quoi ?

Le montant net social

=

Le montant de référence à déclarer  
pour bénéficier de la **Prime d'activité** et du **RSA** →



## 2. À quoi ça sert ?

Finis les calculs et les erreurs

98  
+ ? =  
1  
?



21  
+

AVEC LE MONTANT  
NET SOCIAL



## 3. Quand ?

→ **Dès janvier 2024**

Le montant net social est affiché sur tous les bulletins de paie.  
Il apparaîtra sur les relevés de prestations courant 2024.

→ **Dès le 1<sup>er</sup> février 2024**

Je **dois** inscrire ce montant net social dans mes démarches pour  
la Prime d'activité et le RSA.



Pour plus d'informations → [solidarites.gouv.fr/le-montant-net-social](https://solidarites.gouv.fr/le-montant-net-social)

#DémarchesSimplifiées #MontantNetSocial